

ORDRE DU JOUR

20 h 15 - Séance des commissions Réunies - huis clos

Adoption du procès-verbal de la séance des commissions Réunies du 14 mai 2013

20 h 30 - Séance plénière du Conseil municipal

- 1) Adoption du procès-verbal de la séance du 25 avril 2013
- 2) Communications du Bureau
- 3) Election du Bureau du Conseil municipal
- 4) Communications du Conseil administratif
- 5) Propositions du Conseil administratif :
 - 5.1 Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2012 et moyens de les couvrir
 - 5.2 Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2012
- 6) Présentation par le maire du rapport administratif pour l'année 2012
- 7) Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
- 8) Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations

* * * * *

Séance des Commissions Réunies – huis clos

Le président, M. Fabian Spinelli, ouvre la séance des Commissions Réunies à 20 h 20 et prononce le huis clos.

- Le procès-verbal de la séance des Commissions Réunies du 14 mai 2013 est adopté par 9 voix pour et 6 abstentions.

Le président lève la séance des Commissions Réunies à 20 h 24.

Séance plénière du Conseil municipal

Le président, M. Fabian Spinelli, ouvre la séance à 20 h 30 et souhaite la bienvenue à tous. Il salue les personnes dans le public. Avant de passer à l'ordre du jour, le président excuse l'absence de Mmes Stryienski Weisse, Wyss ainsi que MM. Lecour et Perrin.

1) Adoption du procès-verbal de la séance du 25 avril 2013

Folio 5274, intervention de Mme Hochuli (2^{ème} paragraphe) : il convient de lire [...] en tant que représentante **des habitants** de la Gradelle (et non de l'association de la Gradelle).

.../...

- Le procès-verbal de la séance du 25 avril 2013 est adopté par 17 voix pour et 2 abstentions.

2) Communications du Bureau

Le président annonce une motion qui sera traitée au point 8 de l'ordre du jour.

En ce qui concerne les courriers, le président mentionne en premier lieu une invitation de la Coordination des villes de Suisse romande à leur assemblée générale du vendredi 24 mai 2013, à laquelle M. Karr a représenté Chêne-Bougeries.

Le président donne ensuite lecture d'un courrier de la ville de Thônex concernant la politique de la petite enfance sur la commune de Chêne-Bougeries :

Madame la Conseillère administrative, chère Collègue,

Nous accusons réception de votre courrier du 2 mai courant, dont le contenu a retenu notre meilleure attention.

Nous avons pris bonne note de la nouvelle politique de la commune de Chêne-Bougeries en matière de Petite Enfance et il nous paraît étonnant de devoir, au sein des Trois-Chêne, payer des frais pour des organismes déjà subventionnés par les pouvoirs publics. Le Conseil municipal a également été surpris par cette politique.

Sachez donc que la commune de Thônex ne cautionne pas cette façon de faire et qu'elle ne financera pas le surcoût demandé. Par ailleurs, deux familles thônésiennes ont déjà sollicité une aide pour les problèmes financiers engendrés par cette nouvelle politique et nous prendrons en charge temporairement leur inquiétude via notre service social.

Par contre, le Conseil administratif ne rentrera pas dans ce même « jeu » et ne facturera pas de surprime aux résidents de Chêne-Bougeries venant à la piscine de Thônex ni n'enverra de facture concernant « le loyer » du Chênois dans les locaux de Thônex.

Dans l'attente d'une éventuelle nouvelle prise de position de votre part, nous vous prions d'agrérer, Madame la Conseillère administrative, chère Collègue, nos salutations les meilleures.

*Au nom du Conseil administratif:
P. UEHLINGER
Conseiller administratif
délégué à la jeunesse*

Arrivée de M. Balmer à 20 h 36.

.../...